

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 09 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville, régulièrement convoqué, se sont réunis à la salle des 4 saisons en raison du COVID -19, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ.

Présents : Bruno MOULIÉ, Adeline RUFFIGNAC, Thierry VALLERY, Gwenaëlle FASSEU, Thierry BRIAND, Christine BILLARD, Christian BONNICHON, Patrice GARNIER, Cédric HERRERA, Vincent MORISSEAU, Nathalie TOUZET, Marina BONHOMME, Gwenaëlle MORISSEAU, Kristiane COTTIN, Benoît MARIÉ.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Thierry Vallery.

1/APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 MARS 2021 :

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 12 mars 2021.

2/ELECTIONS : Organisation des permanences

Le maire rappelle aux membres du conseil municipal de la tenue des élections départementales et régionales le 13 et 20 juin prochain.

En raison de l'épidémie du COVID 19 et des règles sanitaires en vigueur, deux bureaux distincts seront mis en place à la salle des 4 Saisons.

Il sera nécessaire d'organiser un planning des permanences afin d'assurer l'organisation du bureau de vote. Celui-ci sera prochainement établi et accompagné de nouvelles règles sanitaires.

3/ PLUI - CCGVL :

Le maire informe que lors de la séance du 22 mars dernier, le conseil communautaire de la CCGVL s'est unanimement opposé au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » au 1^{er} juillet 2021. Afin que chaque commune conserve sa compétence, il convient que chaque conseil municipal délibère.

Il est donc proposé à l'assemblée de s'opposer au transfert automatique de la compétence « documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser le transfert de la compétence « documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la communauté de communes Gâtinais Val de Loing et ce durant toute la durée du mandat.

4/PARC EOLIEN – FAY LES NEMOURS

Le maire informe le conseil municipal d'un projet de parc éolien composé de 6 éoliennes sur la commune de Fay-lès-Nemours et en limite de notre commune.

Il s'agit pour le moment d'une étude, accompagnée de l'installation d'un mât de mesure et de relevé d'informations.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet en tant que commune limitrophe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à une abstention et 14 contre l'installation d'un parc éolien situé sur la commune de Fay-Lès-Nemours et proche de notre commune.

5/REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DUE PAR ENEDIS :

Le maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune pour les ouvrages des réseaux publics de transports et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

Il est proposé au conseil municipal :

- De calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1^{er} janvier 2021,
- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la régie de valorisation.

Le conseil municipal entendu cet exposé et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition concernant la redevance pour occupation du domaine public

6/BUDGET :

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 050 393.89€	1 050 393.89€
Section d'investissement	290 536.02€	290 536.02€

Le maire donne lecture d'un comparatif des budgets des années précédentes (2019 et 2020) et communique un récapitulatif des taxes et impôts perçus pour ces mêmes années.

7/COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Le maire donne à l'assemblée les informations suivantes :

SDESM : remplacement du transformateur route ronde : transformateur actuel ne répond plus aux normes, actuellement le Syndicat d'électrification a donc décidé de réformer celui-ci et de le remplacer par un nouveau plus performant et moins visuel.

Le Syndicat d'électrification a alors proposé deux emplacements pour l'installation du nouveau poste, l'un dans le jardin d'un habitant, le second sur un terrain constructible. Ces lieux n'ont pas été retenus par le bureau municipal. Il a été décidé de proposer le terrain communal situé à proximité du cimetière. Le Syndicat d'électrification a refusé ce choix, trop éloigné. Après étude sur le terrain, il a été convenu de

l'installer sur le terrain de Messieurs MORISSEAU, après leur accord. La commune devra donc acquérir 20m² pour permettre l'installation du nouveau transformateur. De plus, le Syndicat d'électrification devant procéder à l'enfouissement des lignes hautes tensions, il va être demandé au Président du SDESM, que l'enfouissement soit fait jusqu'au poteau double situé sur la route menant au hameau de Morville.

Transition écologique : toutes les communes de la CCGVL doivent compléter un dossier d'état des lieux écologiques, et leur retourner dans les plus brefs délais.

Citoyens : Un couple d'Auffervillois a interpellé à plusieurs reprises une élue en dehors de ses fonctions concernant la traversée des élèves le matin et le soir. Il leur a été adressé un courrier leur proposant de prendre un rendez-vous auprès du secrétariat de mairie afin de recevoir des explications de la part des élus.

Visite de la Députée : prévue le 10 avril 2021, mais en raison de l'épidémie, rencontre uniquement les élus.

Ecole : un accueil des élèves pour les parents prioritaires, a été assuré durant la semaine 14 et les repas ont été fournis par les parents.

Plateforme betteraves hameau de Jarville : une réclamation a été faite par un agriculteur, concernant la dégradation de celle-ci par les camions de poubelles et le bus scolaire. Il est demandé aux délégués des syndicats de signaler l'incident à la prochaine réunion.

Elus de la commune de Châtenoy : un rendez-vous a été fixé à la demande de membres du conseil municipal de la commune Châtenoy concernant le projet éolien de Faÿ les Nemours.

Citoyens : un couple d'Auffervillois habitant au hameau de Jarville ont été reçu en mairie afin d'échanger sur la création d'un parking au hameau de Jarville.

Eglise Saint Martin : Il a été reçu la lettre de chiffrage et donne lecture des missions concernant l'étude des travaux et le diagnostic pour la réfection de l'église.

Remerciements : Malgré la crise, la distribution de chocolat aux enfants pour les fêtes de Pâques a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des enfants et grâce à Christine Billard, Marina Bonhomme, Gwenaëlle Morisseau, Tonio Combériati et Kristiane Cottin qui ont été largement félicités et remerciés.

Le maire fait un tour de table des conseillers municipaux :

Vincent Morisseau et Thierry Briand donnent le compte rendu de la réunion du SIAEP et informent du projet d'installation de panneaux solaire. Il n'y aura pas d'investissement, le prestataire s'occupant de tout pour une durée de 20 ans, avant une rétrocession au SIAEP.

Gwenaëlle Fasseu informe que les membres du CCAS se sont réunis pour clôturer les comptes et voter le budget 2021. Les membres espèrent pouvoir réaliser un repas avant la fin de l'année.

Nathalie Touzet a assisté à la réunion du Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours, où il a été voté le budget et les contributions. Les investissements évoqués pour 2021 concernent des travaux à la piscine Tournesol.

Logement : les meubles sont en cours de livraison. Nathalie TOUZET et Thierry Vallery travaillent actuellement sur la gestion et la mise en place d'un gîte.

Marina Bonhomme a participé avec Christian Bonnichon à la réunion du Syndicat des Pompes Funèbres. Celui-ci va acquérir un véhicule de transport de corps électrique et une chambre funéraire va être créée pour les inhumations COVID.

Gwenaëlle Morisseau informe qu'une réunion du SIRSAP aura lieu jeudi 15 Avril 2021 à 18h30.

Patrice Garnier : les délégués du SMETOM se sont réunis, pour le vote du budget et le recrutement d'un agent d'accueil et d'un agent technique. Il a également été évoqué le changement du centre d'incinération, le projet d'une plateforme, la déchetterie à Château-Landon et la rénovation de la déchetterie de la Chapelle-la-Reine.

Fibre optique : les travaux se poursuivent et les tranchées seront rebouchées avec de l'enrobée.

L'ordre du jour est épuisé à 00h 30.

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Moulié', with a long horizontal stroke extending to the right.